



LA CHÂTAIGNE

(Qui s'y frotte... s'y pique !)



N°21

Octobre 2023

ÉDITO

Le déploiement de « *Gérer Moins Bien L'Immobilier* »... pardon « *Gérer Mes Biens Immobiliers* » (GMBI) s'est fait dans les conditions que l'on connaît... Mais quand le service public est défaillant, des opportunistes s'engouffrent dans la brèche. Des usagers, paniqués par l'échéance GMBI ont ainsi déboursé 15 € pour qu'on les assiste dans leur déclaration en ligne. Les « *bonnes âmes charitables* » auraient carrément démarché leurs « *clients* » ! Aller parlons peu mais parlons bien, devant le fiasco de GMBI, n'en déplaise à notre DG et pour toutes nos revendications légitimes, soyons de nombreuses Châtaignes à battre le pavé le 13 octobre 2023... Bonne lecture pleine de mousse, de champignon et de Châtaignes d'automne...

De prime abord...

Elle semblait si belle et qu'elle ne fut pas ma déception. Un peu plus de 50 000 agents, soit légèrement plus d'1 agent sur 2 (à la louche entre 53 et 57% des agents), ont eu le bonheur de toucher cette prime dite de pouvoir d'achat exceptionnelle. Les montants varient entre 300 et 800 € et les conditions d'obtention sont peu claires (doux euphémisme, les agents de la DGFIP se retrouvent tel un nageur en eau libre au milieu de la Seine). Ce montant brut est imposable, ne rentre pas dans le calcul du montant de votre retraite et peut engendrer un dépassement de certains plafonds dans l'obtention d'aides diverses et variées. A titre indicatif et suite à un petit calcul rapide, 800 € bruts représente 66,67 € bruts par mois soit à peu près 55 € nets mensuel, quand 600 € de prime se traduit par 40 € nets mensuels approximativement. Pour payer mon essence, et si je puis me permettre... pas de quoi s'enflammer... Concernant les produits alimentaires les prévisionnistes tablent sur une inflation supérieure à 18 % en décembre 2023. Des pics à +20 % pour certains produits sont envisageables. (produits laitiers, poissons,...) Vous noterez que la châtaigne n'a pas été jusqu'à compter pour vous ce que cela représente en termes de filets de julienne, mais elle commence à croire que cette prime à le goût amer d'un mauvais poisson d'avril. Et que dire du battage médiatique laissant croire que tous fonctionnaires toucheraient 800 € sinon qu'il permet d'alimenter le fonctionnaire bashing. Quant au caractère exceptionnel de ladite prime il faut l'entendre au sens versement unique et non pas exceptionnelle par son montant. La prime ne se résumerait t'elle finalement pas par l'expression mettre une noisette de beurre dans les épinards ?

LA BIODIVERSITÉ SE DÉGRADE
DANS LES CAMPAGNES...

Y'A PLUS DE CAF
DE CPAM... DE POLE
EMPLOI... DE TRIBUNAL...
DE CENTRE DES IMPÔTS...
DE CNAV... DE CAISAT
DE MSA... NI DE POSTE...



Espèce rare

C'est l'histoire d'un usager qui, le 4 octobre 2023, se rendant dans un Centre des Finances Publiques (CFP) sur Limoges voulu payer en liquide. Suite à un problème que nous qualifierons de technique impossible d'effectuer des encaissements en numéraire. Persévérant le contribuable se rend dans un autre CFP. Il fut alors surpris d'essuyer un second refus, conformément aux affichettes émanant du magma d'une communication florissante mais labyrinthique. Une affichette ne fait pas force de loi et à circonstances exceptionnelles moyens à l'avenant. Nous notons certains dysfonctionnements à même d'altérer les conditions de travail de nos collègues et la qualité du service rendu à l'utilisateur. Absence de communication sur les modes opératoires et problème technique dont les agents ne savent pas quand il prendra fin. Quant au Cadre d'Objectifs et de Moyens 2023-2027 il fixe plusieurs objectifs, notamment de clarifier et d'enrichir l'information à destination des usagers, d'assurer un accueil adapté aux besoins de tous les usagers, de garantir la satisfaction des usagers. Notre quidam n'en a vraisemblablement pas eu pour son argent, lui qui voulait payer en liquide n'a pu que constater avec dépit qu'à défaut d'être une espèce protégée le numéraire est une espèce rare. Ayant appris par nos collègues les difficultés rencontrées, nous fîmes un courriel à notre direction afin qu'elle apporte toutes réponses utiles à l'ensemble des agents, afin d'assurer une certaine sérénité dans l'exercice de leurs missions, et aux usagers, une information claire à même de simplifier leurs démarches. Deux semaines plus tard ce message est resté sans réponse... La CGT représente tous les personnels... Il y a des situations où les silences sont pesants...

Châtaignes mobilisées...

Après le passage en force de la réforme des retraites, le pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux sont toujours les revendications prioritaires pour le monde du travail. L'intersyndicale appelle à la mobilisation le 13 octobre contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes ! A Limoges, comme ailleurs, une manifestation est organisée. Pour une fois de plus montrer votre opposition aux réformes en cours, revendiquer de meilleures conditions de travail et des augmentations de salaires à la hauteur, venez participer à la grève et manifestation. RDV carrefour Tourny à 14h le 13 octobre... Rien n'est joué d'avance, l'avenir nous appartient... Alors construisons le... ensemble...

Petite définition :

La gabelle est un impôt royal sur le sel ayant existé en France au Moyen Âge et à l'époque moderne. C'était alors l'une des aides ou taxes indirectes. Les gabelous se chargeaient de la récolte de la gabelle.

La Châtaigne d'Honneur :

La Châtaigne d'honneur, pour fêter l'automne, est attribuée à l'ensemble du Gouvernement qui souhaite poursuivre sa politique de réduction de la fiscalité avec la suppression de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), à hauteur d'1 milliard d'euros dès 2024. Encore un cadeau aux entreprises alors que les services publics reculent encore et encore et que les usagers tentent tant bien que mal de joindre les administrations... Mais bien entendu, en supprimant des ressources on fera bientôt mieux qu'avant...



Petit traité d'histoire

La Châtaigne se souvient qu'en 2016, Emmanuel Macron pas encore présidentissime, allait devoir payer l'ISF, un impôt qu'il avait à l'époque fortement critiqué. Interrogé le 31 mai de cette même année, le ministre de l'Économie, visiblement agacé de devoir s'exprimer sur des informations révélées par Mediapart et Le Canard enchaîné, avait cependant assuré n'avoir "fait l'objet d'aucun redressement fiscal", sans toutefois démentir être désormais assujéti à l'ISF. "Je suis en règle avec l'administration fiscale et avec la Haute autorité pour la transparence de la vie publique" avait-il assuré. Malgré tout, Emmanuel Macron a dû payer de façon rétroactive l'impôt de solidarité sur la fortune, des vérifications menées par le fisc ayant conduit à réévaluer le patrimoine de son couple. Selon le site d'investigation, l'ancien banquier estimait que son patrimoine ne dépassait pas les 1,3 million d'euros, seuil à partir duquel un foyer fiscal est assujéti à l'ISF. Alerté par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), chargée d'étudier les déclarations de patrimoine des ministres lors de leur prise de fonction, le fisc avait estimé que la valeur de la demeure de son épouse au Touquet devait être réévaluée à la hausse. Le locataire de Bercy avait suscité la polémique mi-avril, en critiquant de façon feutrée l'ISF. "Si on a une préférence pour le risque face à la rente, ce qui est mon cas, il faut préférer la taxation sur la succession aux impôts de type ISF" avait-il déclaré. Des propos qui avaient été immédiatement recadrés par le 1^{er} ministre de l'époque. "Supprimer l'impôt sur la fortune, qu'on peut toujours améliorer, rendre plus efficace d'un point de vue économique, serait une faute" avait sèchement répliqué ce dernier. Selon sa déclaration de patrimoine Emmanuel Macron avait déclaré près de 2,4 millions d'euros lors de son passage à la banque Rotschild, entre 2011 et mai 2012. Mais depuis, Manu élu président avait décidé de signer l'arrêt de mort de l'ISF, l'abrogeant au 30 décembre 2017... « A bene placito... »

